



**Communiqué de presse**

Vendredi 21 octobre 2022

## **La Ville de Paris récompensée par trois Prix internationaux pour son engagement en faveur de la transition écologique, alimentaire et de la nature en ville**

**La politique de la Ville de Paris en matière de végétalisation, de biodiversité, d'adaptation au changement climatique, de cohésion sociale et d'alimentation durable a de nouveau été saluée lors de la remise de plusieurs Prix internationaux, respectivement délivrés lors du Leaders Forum de l'UICN – Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Jeju-do, Corée du Sud) et du Milan Urban Food Policy Pact Global Forum (Rio, Brésil).**

Depuis 2014, Paris a lancé plusieurs programmes phares en faveur de l'accélération de la transition écologique : plan arbre, plan climat, plan vélo, stratégie de résilience et Ville du Quart d'Heure en sont quelques exemples. Aujourd'hui, la Ville est fière d'être reconnue comme pionnière en matière d'innovation publique par l'AIPH (International Association of Horticultural Producers) et le Pacte de Milan, références internationales sur les questions de végétalisation et de climat.

La Ville de Paris s'est vu décerner notamment l'un des *World Green City Awards 2022* de l'AIPH, dans la catégorie « *Living Green for Social Cohesion* » pour le projet Cours Oasis. Issu de la stratégie de résilience, ce projet transforme progressivement les cours de récréation des écoles et collèges parisiens en « oasis », créant ainsi des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. Chaque cour oasis est co-conçue et co-construite avec l'ensemble des acteurs de l'établissement, élèves et adultes, afin de permettre une meilleure appropriation de cette dernière.

Paris a également reçu le Prix *Highly Commended Award*, dans la catégorie « *Biodiversité* » pour l'ensemble de son action de végétalisation associant les citoyens, les associations et les entreprises. Sont notamment cités les permis de végétaliser, lancés en 2015, dont 2 800 sont aujourd'hui actifs, ou encore le programme des ParisCulteurs, qui a déjà créé 34 hectares d'agriculture urbaine depuis 2016. La Ville

s'appuie également sur un réseau de 150 jardins communautaires gérés par des associations de quartier, qui participent à la vie locale via différentes activités de jardinage sur des parcelles qui leur sont attribuées.

Enfin, Paris est également récompensée par le Pacte de Milan, réunissant 210 villes à travers le monde, partageant l'objectif commun de garantir une alimentation saine pour tous, de réduire le gaspillage alimentaire, de préserver la biodiversité et d'atténuer le changement climatique. Au travers d'une *Special mention of the Milan Pact Awards*, la communauté internationale salue le Plan d'alimentation durable dans la restauration collective, voté à l'unanimité du Conseil de Paris. Ce dernier fixe les nouveaux objectifs ambitieux à horizon 2027, pour la restauration collective municipale, tels que 100% d'alimentation durable, dont 75% de denrées labellisés bio, 100% de saison et 50% produits à moins de 250 km de Paris.

**Contacts presse :**

**Ville de Paris :** Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)